Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 077-217702570-20250331-16_2025-DE

Délibération du Conseil municipal
Du 31/03/2025

Date de convocation : 19/03/2025	L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.
En exercice : 27 **Présents : 17** **Votants : 19**	Présents : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET – M. Daniel SEVILLANO - Mme Catherine BEGUIN - M. Romain SEVILLANO - Mme Nathalie COUILLARD - M. Sébastien COSTARD - M. Pierre COURTIER - Mme Christelle REMERE - M. Georges BACCON - M. Jean-Paul BORIE – M. Cyril DEBOOSERE – M. Fabrice DELARGILLIERE – Mme Sylvie FOUGERAY - M. Jean-Michel LEMSEN - Mme Auziria MENDES - Mme Jeanine TURLURE. Pouvoirs : M. Laurent COURTIAT à M. Maxence GILLE – Mme Clarisse NOEL à M. Pierre COURTIER. Absents excusés : M. Nicolas LAVALLEE – M. Jacques TOUPRY – Mme Brigitte DA SILVA - Mme Ndeye DIA BRANDONE - M. Olivier GANDAR – Mme Mélanie GENTILS – Mme Rafea LAOUADI - Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU.
	M. Georges BACCON a été élu secrétaire de séance.
N° de délibération :	16-2025
Objet :	**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2025**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un certain nombre d'associations locales ont sollicité une subvention communale au titre de l'année 2025. Ces subventions doivent faire l'objet d'une inscription budgétaire au chapitre 65 compte 65748.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal fixe le montant des subventions comme suit :

SUBVENTION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES :

Associations	Montant de la subvention demandée €	Montant de la subvention allouée €	Conditions du vote
CAL BASKET	4 000 €	4 000 €	A l'unanimité
CAL JUDO	1 500 €	1 500 €	A l'unanimité
ETOILE – ECOLE DE CIRQUE	8 000 €	2 000 €	A l'unanimité
CAL PETANQUE	1 500 €	1 500 €	18 voix pour (M. BORIE ne participe pas au vote)

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 077-217702570-20250331-16_2025-DE

GARDON ROUGE	550 €	550 €	18 voix pour et 1 voix contre (M. DELARGILLIERE)
HOPE RACING TEAM 77	5 000 €	-	A l'unanimité
TOTAL		9 550 €	

SUBVENTION DES ASSOCIATIONS NON SPORTIVES :

Associations	Montant de la subvention demandée €	Montant de la subvention €	Conditions du vote
APE Bellevue	4 000 €	3 000 €	18 voix pour (M. DEBOOSERE ne participe pas au vote)
AMICIAL	4 000 €	0€	A l'unanimité
Bibliothèque	800 €	800 €	A l'unanimité
Comité de Jumelage	600 €	500 €	A l'unanimité
Conservatoire De Musique	3 500 €	3 500 €	A l'unanimité
Croix Rouge	600 €	600 €	A l'unanimité
SOS Femmes 77	500 €	500€	A l'unanimité
TOTAL		8 900 €	

Fait à Lizy-sur-Ourcq, le 31 mars 2025.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Le Maire,

Maxence GILLE

Le secrétaire de séance,
Georges BACCON